

**N°5**  
JANVIER  
2019

**LES VIGNES DE BALSAC**

BULLETIN D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE  
DRUELLE BALSAC

**Druelle  
Balsac**



# « l'édito »



## 100 ans, ne pas oublier

Liberté, Égalité, Fraternité : fondements de notre République, trois mots indissociables malheureusement fragilisés au quotidien. N'oublions pas, faisons tout pour que la paix demeure. Nos communes rurales ont donné un fils, un mari, un proche à cette grande guerre. Beaucoup n'ont pas revu le seuil de leur maison.

## Poème d'un habitant de Druelle Balsac :

*C'EST ENCORE HIER...*

*Le temps, comme jamais, n'a eu de cesse  
De nous faire remémorer  
Tous ceux dont l'existence  
Ne s'est jamais, en fait, arrêtée.*

*Une fois l'an, les visages se penchent,  
Mais n'ont-ils pas oublié  
Le terrible drame ayant endeuillé  
En ces familles où du bon temps jusqu'alors  
coule?*

*Passé et présent se conjuguent  
Sur ces lèvres d'enfants d'abord explorés  
Mais qui ... plus pareil ne se liguent  
Dès qu'ils regardent d'autres centres d'intérêts...*

*Ces adultes, en leur tour de roue montent  
Regardent, c'est toujours vrai, en avant...  
N'osant plus observer «Hier» véritablement  
en face  
Ni avec le courage nécessaire, sans quoi,  
hélas, tout, ou presque, s'efface !*

RC

## SOMMAIRE

L'édito	P 2
Vie municipale	P 3-7
Druelle actu	P 8-9 et P 12
(Re) découvrons notre commune	P 10-11
Info Agglo	P 12
Vie sociale	P 13-14
Place aux jeunes	P 14
Historique des associations	P 15
Rétrospective	P 16-17
Culture et patrimoine	P 18
En bref	P 19-20

## INFOS MAIRIE

### Secrétariat de mairie

#### Horaires d'ouverture au Bouldou

> Du lundi au vendredi :  
8h30 - 11h30  
et 13h30 - 17h30

> Le samedi : (à date paire)  
9h30 - 11h30

#### Horaires d'ouverture à Balsac

ouverture le lundi et le jeudi  
matin de 8h30 à 11h30

#### Contactez le maire, le maire délégué ou un adjoint en cas d'urgence.

Tél. 05 65 69 36 40  
mairie@druellebalsac.fr  
Site internet :  
www.druellebalsac.fr

## Vie municipale

### INFOS



## Rendez-vous sur le site web de la commune

Pour retrouver les dernières informations de la commune, pensez à consulter notre site internet :

[www.druellebalsac.fr](http://www.druellebalsac.fr)

Rubrique « vie municipale » puis « Informations municipales » :



## Rentrée scolaire

### École Paul CAYLA à Druelle

Une nouvelle rentrée scolaire a permis d'accueillir 220 élèves au sein de l'établissement.

Les dix enseignants accompagnés de leurs collègues qui assurent certaines décharges accueillent nos écoliers avec un nouveau rythme scolaire de 4 jours semaine (8h30 à 11h45 et 13h45 à 16h30).

Dans le cadre du projet et des sorties scolaires, les enfants bénéficieront de sorties financées par la collectivité et l'Association des Parents d'élèves. Ces sorties préparées en classe présentent un réel intérêt pédagogique. De nombreux thèmes seront développés comme :

- Le sport avec l'USEP, qui met à disposition du matériel particulier (malle cirque, mur d'escalade, hockey...);
- Le civisme en responsabilisant chaque classe au nettoyage de la cour, par roulement ;
- La culture avec des visites à la bibliothèque municipale et des rencontres avec des auteurs du festival du livre jeunesse de Sainte-Radegonde ;
- L'art avec un itinéraire artistique, la création de Land art, l'étude et la fabrication de vitraux ;
- La prévention routière avec l'intervention de la Sté Ruban Bleu et la participation à un circuit vélo ;
- Et bien d'autres activités riches, variées et éducatives.

Les activités périscolaires seront assurées par les agents communaux en collaboration avec les associations communales. Ainsi, La Cazelle aux rires animera quelques séances théâtrales et une représentation sera donnée lors du festival du jeu le 2 février 2019. Les Carabiroulets initieront les enfants aux danses traditionnelles. Druelle peinture et La Druelloise (course à pied) participeront également à l'animation de ces temps périscolaires. Ces échanges sont très porteurs et sensibilisent nos enfants aux animations communales.



### École de Balsac

À la rentrée 2018, ce sont 68 élèves qui se répartissent dans les trois classes de l'école publique de Balsac.



- Jocelyne Albat et Séverine Gaillac assurent la garderie, l'accompagnement des maternelles, la cantine et l'entretien.
- Des décloisonnements sont organisés pour les enfants de Grande Section et de CE2.
- **HORAIRES** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Activités Pédagogiques Complémentaires : le mardi et vendredi de 12h à 12h30

Durant les temps périscolaires, les élèves sont accompagnés par le personnel communal et les animatrices de l'association les Gastadous de l'USEP.

Cette année, à nouveau, différents projets sont articulés autour des programmes scolaires. En musique, les élèves participent aux « écoles qui chantent ». À travers un itinéraire artistique, ils s'initieront à la calligraphie, accompagnés par l'artiste Xavier Piton. Dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial), des « écrits tournants » avec les élèves de Bruéjols seront rédigés autour de leur chemin de randonnée « de la vigne à la cardabelle ». Des temps de lecture partagée ont commencé, la bibliothèque de l'école est aménagée, et la participation au prix littéraire des Incorruptibles est lancée. Les élèves des trois classes sont sensibilisés à la gestion des déchets et des énergies grâce au « Défi des écoles à énergie positive ». Des activités de prévention seront organisées autour de la visite de la caserne de pompiers de Rodez, de la participation aux animations de l'association « gros bobos » de l'hôpital de Decazeville et au circuit vélo de prévention routière. Un travail sur les règles de vie est mené avec l'association des Gastadous, des conseils de classes et de délégués sont organisés régulièrement. En EPS, les trois classes participent aux rencontres sportives

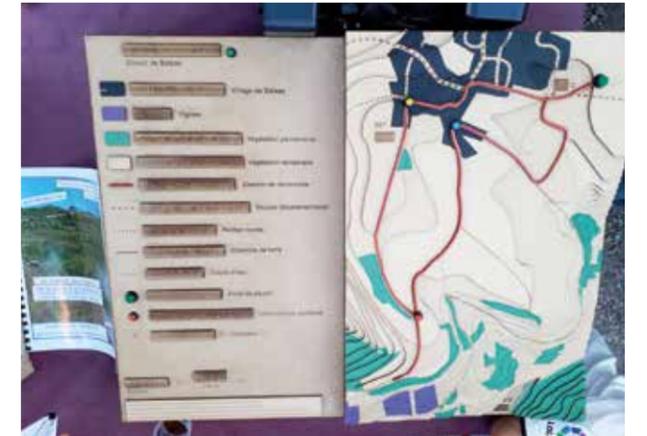
USEP organisées durant le temps scolaire ainsi qu'aux rencontres départementales hors temps scolaire : journée du sport scolaire, cross départemental et quilles de huit.

Tous ces projets peuvent être menés grâce à l'implication des élèves et des différents partenaires : parents, employées communales, animatrices, mairie, APE. Merci à tous !



### Un chemin, deux écoles

C'est au lieu dit la Barthe, près de Bruéjols, que se sont retrouvés le vendredi 28 septembre dernier, les élèves des écoles de Balsac et Clairvaux Bruéjols, accompagnés de leurs institutrices et de leurs parents. Tous étaient conviés, autour d'un verre de l'amitié à l'inauguration d'un chemin deux écoles « De la Vigne à la Cardabelle ». Deux petits circuits autour des 2 villages, validés Handisports, ont été balisés également.



Rentrée 2015, voilà lancé, avec la Fédération Française de Randonnées Pédestres, le projet de réunir les 2 écoles par un chemin de randonnée. Un trait d'union symbolisant les liens et les échanges nombreux existants déjà entre les enseignants et les enfants des 2 structures : rencontres sportives et culturelles, centre aéré les Gastadous de l'USEP, thématiques de travail communes... les deux écoles partageaient déjà beaucoup.

Avril 2016. Les écoliers, casquettes vissées sur la tête et sac à dos au corps, parcourent les chemins, avec pour objectifs un travail sur la flore et la faune, la découverte du patrimoine local (sécadous, cazelles...), un travail sur le dessin et la perspective. À la clé, la réalisation d'un livret Topoguide, aujourd'hui disponible dans les offices du tourisme de Conques-Marcillac et Rodez, ainsi que dans les mairies de Clairvaux et Druelle Balsac.

Une fois le projet lancé, les enfants se sont essayés au balisage des sentiers pédestres avec les bénévoles du Comité Départemental de la randonnée pédestre de l'Aveyron. Ils ont aussi joué les « chefs-cuistots » avec les Gastadous et ont préparé des gâteaux des vendanges et des soleils.

À tous ces axes, s'est greffée enfin la volonté de travailler sur la différence, en collaboration avec les élèves du Centre départemental pour Déficients Sensoriels (CDDS) et les enfants en fauteuil d'Handisport. Ils nous ont présenté, à l'occasion de l'inauguration, de remarquables maquettes du vallon en carton qu'ils ont fabriquées et dont les légendes étaient inscrites en braille.

Voici ici résumé les petits pas et les grandes randonnées de nos écoliers. D'où une certaine fébrilité ce vendredi chez les petits et les grands, mais qui n'entamait en rien le plaisir de partager ce joli moment en plein air, sur nos chemins, « entre vignes et cardabelles ».

## Principales délibérations du conseil municipal

### Séance du 5 juillet 2018

#### Cession amiable de la voirie, des réseaux et espaces verts des lotissements Les Jardins de la Maresque 1 et 2, La Sarrade, Les Jardins d'Aurélié et Le Claux 2 à la commune pour transfert dans le domaine public communal :

Une enquête publique s'est déroulée du 3 au 20 avril 2018 par arrêté municipal n°2018-022 du 09 mars 2018 pour le transfert dans le domaine public communal de la voirie, des réseaux et des espaces verts des lotissements Les Jardins de la Maresque 1 et 2, La Sarrade, Les Jardins d'Aurélié et Le Claux 2.

À l'issue de cette enquête, sachant qu'il n'y a eu aucune opposition, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable dans son rapport en date du 26 avril 2018.

Le conseil municipal accepte le transfert amiable pour l'euro symbolique :

- des voies dans le domaine public communal ;
- des espaces verts dans le domaine privé de la commune ;
- et des divers réseaux.

#### Plan d'adressage

Il est nécessaire d'établir un plan d'adressage (numérotage et dénomination des voies) rendu obligatoire pour les communes de plus de 2000 habitants. En effet, une meilleure identification des lieux-dits et des habitations facilitera à la fois l'intervention des services de secours mais également la gestion des livraisons.

De plus cet adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique.

La dénomination et le numérotage des voies communales relèvent de la compétence du Conseil Municipal.

La dénomination et le numérotage constituent une mesure de police générale que le Maire peut exercer pour des motifs d'intérêt général.

#### Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le principe général de dénomination et de numérotage de toutes les voies de la commune ;
- autorise à engager les démarches préalables à la mise en œuvre de la dénomination et du numérotage des voies et notamment de retenir le SMICA pour aider la collectivité dans sa démarche ;
- décide la création d'un groupe de travail afin de mener une réflexion sur la dénomination des voies et la mise en place d'une numérotation sérielle et/ou métrique ;
- autorise M. Le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

#### Mise en œuvre sur la commune

Durant plusieurs semaines le groupe d'élus en charge de ce travail a donc procédé à un quadrillage méticuleux de la commune, afin de nommer là une route, là une rue ou une impasse, voire un chemin auxquels on assignera des numéros pour chaque habitation.

Ces numéros sont affectés selon deux types de méthode :

- Dans les quartiers ou villages avec un habitat relativement dense, on utilise la numérotation continue ou sérielle : à droite de la rue 2, 4, 6, ..., et à gauche 1, 3, 5, ...
- Dans la partie plus rurale de la commune où l'habitat est dispersé, on va s'appuyer sur la numérotation métrique : les numéros attribués représentent la distance en mètres séparant le début de la voie du point adresse.

Le délai contraint et l'obligation d'éviter les doublons entre les différents villages de la commune, mais aussi avec la commune voisine d'Olemps du fait que nous avons le même code postal (12510), ne nous permettraient pas de consulter un à un tous les habitants concernés. La plupart du temps le nom attribué reprend l'appellation d'une parcelle cadastrale du secteur ou d'un lieu-dit quand celui-ci est en fin de voie.

Sur notre commune, c'est un total de 180 dénominations (rue, route, chemin, impasse et hameau), dont certaines existaient déjà, que nous vous proposerons de consulter sur notre site ou en mairie après validation par délibération du conseil municipal.

Ce dernier a délégué la partie numérisation de ce plan d'adressage au SMICA (syndicat mixte pour la modernisation et l'ingénierie), qui après vérification de la cohérence de notre travail se chargera de communiquer aux différents organismes : le SDIS de l'Aveyron, les impôts, le cadastre, Orange, La Poste et les GPS.

Une fois ceci réalisé, chacun d'entre vous (s'il y a lieu) sera informé du libellé de sa nouvelle adresse qu'il devra communiquer aux banques, aux assurances, aux fournisseurs d'énergie...etc.

La municipalité quant à elle se chargera de mettre en place les panneaux indicatifs et distribuera les numéros des habitations qui en sont aujourd'hui dépourvues.

#### Brûlage de déchets verts à l'air libre

L'Antenne Départementale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie nous prie d'insérer :

Il a récemment été signalé à Madame la Préfète des pratiques de brûlis et d'incinérations sauvages de déchets verts dans plusieurs collectivités du département.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011 et s'adresse à tout producteur de déchets verts (particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales, etc). **Tout brûlage est puni d'une amende de 450 euros.**

Au-delà des risques d'incendie et des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées, etc), le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement, notamment des particules en suspension.

En effet, le brûlage de 50kg de déchets verts produit autant de particules que :

- 13 000 km parcourus avec un véhicule diesel récent.
- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois.

Des solutions alternatives existent :

- Le broyage des végétaux qui peut servir ensuite de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse des mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.
- Composter les déchets de jardins et les pelouses.
- Déposer les déchets verts dans les déchetteries.

Pour en savoir plus : [www.ars.occitanie.fr](http://www.ars.occitanie.fr)

#### Rappel sur les obligations des riverains par temps de neige et de verglas

Comme précisé dans l'arrêté municipal, les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté et de sécurité les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles (habitation ou commerce).

Par temps de neige ou verglas, les propriétaires ou locataires devront assurer par leurs propres moyens la viabilité hivernale des voies, cours ou parkings privé et participer au déneigement d'une portion de la voie publique jouxtant leur parcelle (ex : trottoir).

De son côté, la municipalité assure le déneigement des routes communales (environ 90km !) à l'aide de 2 lames, une sur le tracteur de la mairie et l'autre sur le tracteur de la Cuma.

Des priorités et un circuit ont été définis, il est donc facile de comprendre que toutes les zones de la

commune ne peuvent être traitées en un clin d'œil, même avec l'aide de certains agriculteurs qui dégagent souvent les abords de leur ferme.

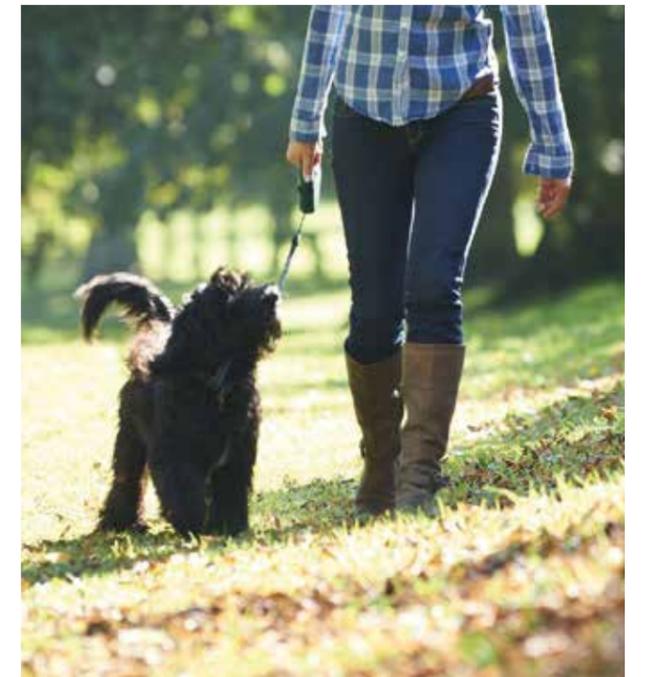
Pour ce qui est du salage, notre choix consiste à une utilisation ponctuelle de ce procédé pour deux raisons :

- d'une part le sel représenterait un coût non négligeable s'il était utilisé en grande quantité,
- d'autre part, il est reconnu que le sel a un impact négatif sur la flore et la faune.

Rappelons que le sel n'est efficace que jusqu'à des températures de -6 à -7 degrés.

#### ARRÊTÉ N°2017/123 relatif à la circulation et la divagation des chiens et chats

- Il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer de jour comme de nuit sur le territoire de la commune.
- Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories doivent être déclarés à la mairie et ne peuvent circuler que muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique.
- Les chiens et les chats en état de divagation, saisis sur la voie publique, seront mis en fourrière.



De plus, nous pensons que pour des raisons de sécurité et de partage de nos chemins, il est préférable de tenir les chiens en laisse lorsque vous empruntez les sentiers fréquentés par d'autres usagers.

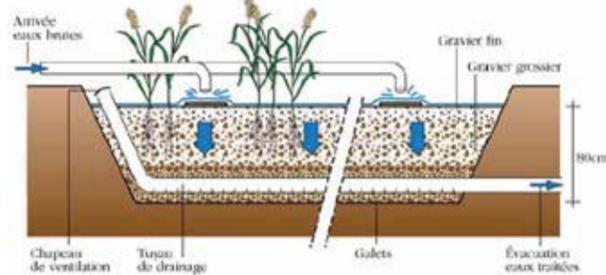
## Village du Pas : bientôt la fin des travaux d'assainissement !

Commencés à la mi-février 2018 (cf. bulletin précédent), les travaux d'assainissement du village continuent de se dérouler sur deux chantiers distincts : l'un concerne les réseaux et l'autre la station d'épuration (STEP). À l'heure où ce bulletin est rédigé, l'entreprise EIFFAGE continue l'enfouissement des conduites dans la rue de l'Église, tandis que l'entreprise SÉVIGNÉ s'active sur le versant Nord du village. Ce deuxième chantier, non des moindres, consiste à réaliser une STEP de type « Filtre Planté de Roseaux à écoulement Vertical » (FPRV) qui fonctionne sur le principe de la « phytoépuration ». À noter que ce même procédé a été utilisé en 2010 pour la STEP de l'Hospitalet.



### La phytoépuration, quésaco ?

Coupe transversale schématisée d'un filtre à écoulement vertical



Les eaux usées (eaux ménagères et eaux des toilettes) passent à travers des bassins remplis d'un substrat minéral composé de sable, gravier et galets où sont plantés des végétaux subaquatiques. Ces plantes et plus spécifiquement les roseaux ont la particularité de former un tissu racinaire et un réseau de galeries qui, drainent, apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobies. Ces bactéries, ainsi que la macrofaune du sol (lombrics...) ont un rôle de dégradation et de minéralisation de la matière organique, qui devient dès lors assimilable par les plantes. Ainsi le système ne produit pas de boues, lesquelles sont compostées et forment un humus sur place.

### Comment ça fonctionne ?

La STEP par « Filtre Planté de Roseaux à écoulement Vertical » du PAS est composée de 2 bassins filtrants (ou étages), un pour le prétraitement et l'autre pour le traitement de finition.

À l'arrivée dans la station, les eaux usées passent par un dégrilleur qui piège les corps étrangers les plus gros. Ensuite, l'alimentation se fait par bûchées : l'effluent s'accumule dans un réservoir en amont, puis un dispositif automatique permet de déverser un important volume d'effluent de façon séquentielle sur le filtre. Un système de distribution par drains permet de répartir uniformément l'effluent sur toute la surface du lit et permet ainsi une utilisation optimale du volume du filtre.

Les 2 étages fonctionnent en série et chacun d'eux comporte 2 filtres en parallèle qui fonctionnent en alternance sur des périodes de 3 à 4 jours. Les phases de repos ont une durée identique aux phases d'alimentation et sont indispensables pour favoriser l'apport d'oxygène à l'intérieur du massif afin d'y maintenir des conditions d'aérobies et pour réguler la croissance de la biomasse fixée. Elles permettent également aux dépôts de matière organique accumulés à la surface du lit de se déshydrater et de se minéraliser.

### Quel est l'entretien ?

Une fois par an, en automne, il faut couper la partie végétative des roseaux. Cette opération appelée faucardage, permet d'apporter de l'oxygène aux bassins. En effet, en hiver, les roseaux sont secs et ne



### Un ouvrier nommé LOUNA !

Depuis le début du chantier, un manoeuvre hors du commun s'est invité au sein de l'équipe d'EIFFAGE. En effet, un border collie répondant au nom de Louna est devenu la mascotte des ouvriers qui l'ont même équipée de la tenue de chantier réglementaire, le gilet orange. Dès l'aube et avant l'arrivée des équipes, Louna est déjà présente sur le chantier jusqu'à la fin de la journée. Son assiduité la pousse même à assurer l'embauche les week-ends et jours fériés !

peuvent plus apporter de l'oxygène par leurs racines. En revanche, les rhizomes étant creux et toujours en place quelle que soit la saison, l'air circule à l'intérieur, et c'est ainsi que se fait l'aération des bassins essentielle aux bactéries.

### De nombreux avantages...

- dispositif d'épuration efficace, très bonnes performances épuratoires
- pas de production de boues
- valorisation possible des végétaux faucardés et production de compost de qualité
- pas d'odeur
- bonne intégration paysagère
- entretien facile
- faible coût d'exploitation, faible technicité de maintenance
- pas d'utilisation de produits chimiques
- bonne adaptation aux variations de charges
- sensibilise et responsabilise les usagers vis à vis de leurs EU puisque ce système est visible

### et peu d'inconvénients pour ce type de station !

- nécessite une surface importante inutilisable pour autre chose
- visites régulières nécessaires pour alterner l'alimentation des filtres et vérifier le fonctionnement
- besoin d'un entretien minimum régulier (faucardage annuel)

### Quelques règles de circulation au Bouldou...

Stationnement sur les parkings en face le café et la pharmacie : suivre les flèches rouges



# (RE) DÉCOUVRONS notre commune



11 Un chemin, deux écoles



2 Le Pas - Le ruisseau de Murat



3 Les Planques - Abbas



1 La Maresque du Pas - Saint-Clément



4 Saint-Clément - Comerncau



6 Vallée de l'Aveyron - Moulin d'Ayssens



10 Le Prieuré



9 Druelle - Le Causse du Bouldou



8 Entre Aveyron et Rieufort



5 Ampiac - Vallée de l'Aveyron



7 Les gorges de l'Aveyron



## Travaux de voirie - Bilan du programme 2018

Réalisé	
Désignation	Montants HT
Campagne « Nids de Poules »	4 230,40 €
Campagne « PAT (point-à-temps) »	16 617,50 €
Roumeguet voirie hameau	4 430,49 €
Lavernhe aire retournement bus scolaire	1 193,50 €
Accès stade Bouldou (réfection/création voirie + place PMR)	2 217,90 €
Voie Communale n°4 « les Parranies » (affaissements secteur des Vignes)	6 649,00 €
Voie Communale n°21 « la Landelle » (collecteur drainant)	9 938,00 €
Lot. Bouldou : réfection voirie au départ du chemin piéton côté rue du Cerisier	708,92 €
Réfection Chemin d'Exploitation n°2 « Mille Deniers » (Pessengue-Ht à Someda)	10 724,66 €
<b>Total H.T.</b>	<b>56 710,37 €</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>11 342,07 €</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>68 052,44 €</b>

Reste à réaliser sur programme 2018	
Désignation	Montants HT
Dispositif sécurité Chemin rural du Sauvage	4 500,00 €
Mini giratoire allée Paul Cayla	1 752,36 €
Mini giratoire rue de l'Émeraude/rue des Saphirs	1 000,00 €
Réfection de divers Chemins Ruraux (avec l'aide des agriculteurs)	5 929,30 €
<b>Total H.T.</b>	<b>13 181,66 €</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>2 636,33 €</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>15 817,99 €</b>

## Info Agglo

### Fibre optique : dernières infos

La commune de Druelle Balsac fait partie du lot 3 (avec Sébazac et Luc-Primaube) pour le déploiement de la fibre optique. Celui-ci a débuté à la fin de l'année 2018 avec la pose des « armoires » qui vont servir à la connexion groupée des logements et les premiers branchements de particuliers sont programmés à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2019.

L'offre de service proposée par ORANGE sera équivalente aux prix et prestations proposés au niveau national. Cependant, les autres opérateurs, selon leurs propres politiques peuvent faire des propositions tout en utilisant le réseau ORANGE.

On pourra donc avoir des prestations FREE, BOUYGUES, SFR ou autres en passant par la fibre ORANGE, à condition que les opérateurs aient installés les éléments actifs nécessaires.

C'est bien l'étude d'ORANGE qui précisera les rues ou zones prioritaires sur notre commune, mais vous pouvez d'ores et déjà consulter les sites internet suivants :

- Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>
- Pour manifester votre intérêt pour la fibre : <http://interetfibre.orange.fr>, cela peut permettre de prioriser les demandes de raccordement ou les secteurs à desservir.

Il faut savoir que la pose du boîtier (ou prise) par l'opérateur de votre choix interviendra après que vous en ayez fait la demande. Ce branchement est gratuit sous réserve que votre gaine ne soit pas endommagée entre la rue et votre domicile.

## Vie sociale

### Activité des centres de loisirs

#### Le centre de loisirs de la Cazelle

Cet été, la fréquentation de la Cazelle a progressé ; en effet ce sont en moyenne 42 enfants qui ont été accueillis quotidiennement sur le mois de juillet. L'ouverture de la dernière semaine du mois d'août, en proposant notamment une sortie au parc accrobranche a été un succès. La présence des enfants cette dernière semaine démontre un réel besoin des familles sur cette période.

Trois thèmes ont été abordés : les indiens, le cirque et le sport. Pour chaque thème, l'équipe d'animation a mis en place des activités manuelles, sportives et culinaires. Le centre a également organisé des journées partagées avec d'autres centres de loisirs ainsi que de nombreuses sorties (environ 2 par semaine) : piscine municipale de Rignac, pêche, baignade à Pont-de-Salars, intervention cirque, intervention handisport, château du Colombier, ...

De plus la Cazelle a participé à 3 séjours :

- pour les 6-9 ans : Pont-les-Bains avec le centre de loisirs de Ste-Radegonde (10 enfants) : accrobranche, spéléo, tir à l'arc, ...
- pour les 9-12 ans : les Pyrénées, organisé par l'USEP\* (8 enfants) : séjour sport, nature, activités d'eaux vives, sous tente,
- pour les 12-18 ans, séjour itinérant en Italie, organisé par l'USEP (5 enfants) : Milan, Gênes, Lac de Côme, Portofino, ...

Pour ces séjours, il y avait des enfants sur liste d'attente. La Cazelle met tout en œuvre afin de pouvoir accueillir tous les enfants pour l'été 2019.

Lors des vacances de Toussaint, les enfants ont découvert le monde des animaux avec une sortie à Micropolis, visité la miellerie de Mayran, participé à une chasse aux trésors au château de Belcastel et sont montés à poney.

Une sortie à la piscine Aquavallon et une autre pour supporter des championnats européens de parabadminton figuraient également au programme.

\*USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

#### Les Gastadous de l'USEP



##### Accueil de loisirs

Les Gastadous de l'USEP sont désormais ouverts le mercredi toute la journée, de 7h30 à 19h et durant les vacances scolaires d'automne, hiver, printemps et été, de 7h30 à 18h30.

Nous accueillons environ 15 enfants sur les mercredis et 25 en moyenne sur les vacances.

#### Séjours été 2018

Les séjours ont remporté un franc succès.

6-9 ans : 14 enfants sont partis camper à Grammat dans le Lot ; ils ont pu visiter la forêt des singes, le gouffre de Padirac, Rocamadour ; ils ont profité de la piscine du camping et ont découvert pour la plupart la vie en communauté (campement, préparation et partage des repas...).

9-11 ans : 8 enfants sont partis prendre un grand bol d'air à Luz St Sauveur et ont pratiqué des activités sportives : rafting, visite du Pic du Midi, accrobranche, randonnée...

12-17 ans, Italie : baignade, traversée en bateau du lac de Côme, Milan, Gênes dégustation de pizzas.

12-17 ans, séjour itinérant : le Grau du Roi, Marseille. Visite de la Petite Camargue en safari 4X4, baignades, plongée dans les calanques de Marseille, balade sur le Vieux Port, visite touristique de la ville en petit train, journée dans les calanques de Cassis... Hébergement sous tentes.

Pour les deux séjours ados, des dossiers de demande de subvention CAF de soutien aux projets ados ont été réalisés, ce qui leur a permis d'obtenir une réduction sur le coût du séjour.

#### Séjour ski 2019

Comme chaque année, les Gastadous de l'USEP proposeront un séjour ski à Barèges/La Mongie durant les vacances d'hiver. 8 places seront disponibles pour les enfants à partir de 9 ans, les inscriptions seront possibles dès la rentrée de janvier.

#### Vacances d'automne

La première semaine a été sur le thème des sciences et de l'espace avec des expériences scientifiques, une sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse, un circuit électrique, une sortie à Marcillac et construction de planeur avec le FabLab.

La deuxième semaine a été animée sur le thème d'Halloween : cuisine, arts plastiques, grands jeux, boum déguisée...



## Téléthon 2018

Le thème développé lors de ce week-end de générosité était :

« VAINCRE LA MALADIE C'EST ENFIN POSSIBLE »

M. Michel Allot, coordinateur départemental, qui nous a fait l'honneur d'être présent à Druelle, a rappelé qu'après l'espoir, voilà l'heure des traitements pour guérir des maladies considérées comme incurables !

Une fois de plus la population et les associations de notre commune ont répondu présent à l'appel de Mélanie et Anthony.

Durant les deux jours, chacun de vous est venu soit, prêter main forte pour organiser les différentes manifestations, soit tout simplement participer au quine ou au repas du dimanche midi, qui étaient les deux événements phares de cette année.

Les 10 500€ récoltés et entièrement reversés à l'AFM-Téléthon, sont le fruit de votre implication, de votre mobilisation, en un mot de votre solidarité pour cette cause.

Merci à tous



# Place aux jeunes !

## CETTE RUBRIQUE EST LA VOTRE

### Conseil Municipal des Enfants 2018-2019

Après la réussite du projet réalisé en juin (journée Ciné'Passions avec cinéma en plein air), les enfants élus au CME ont envie d'organiser une soirée jeux de société un vendredi soir avant les vacances d'hiver à Balsac, avec vente de pizzas, quiches, gâteaux.

- D'ici la fin de leur mandat, les enfants conseillers vont réaliser un projet commun Balsac-Clairvaux-Bruéjols. Ils ont commencé à y réfléchir et il sera certainement basé autour de la citoyenneté et de l'environnement.
- Juin 2019 nouvelles élections du CME, avec préparation des affiches, campagne électorale et votes.
- En octobre 2019, aura lieu le rassemblement annuel des conseillers municipaux enfants et jeunes à La Primaube avec la Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron ; il regroupera les conseillers municipaux actuels et les nouveaux élus. La journée sera articulée autour d'ateliers ludiques sur la mobilité le matin et un grand jeu de piste sur la communication l'après-midi.

### Marième nous parle de sa passion

Je m'appelle Marième Cissé et j'ai 9 ans. Je vais à l'école Paul Cayla en classe de CM1.

Je pratique le basketball et le twirling bâton pour la deuxième année.

Le twirling bâton est un sport qui associe la danse, le théâtre, la gymnastique et le maniement du bâton.

Cette année je prépare le championnat départemental qui aura lieu à Nègrepelisse les 16 et 17 février 2019, et la ligue qui se fera à Aubin. Je me présente dans la catégorie N3.

Je suis entraînée par Christelle Galtier qui est la présidente du club twirling de Druelle et par Chloé Solignac qui a fini l'année dernière en quart de finale à la 8<sup>e</sup> place des championnats de France.

Les entraînements ont lieu tous les jeudis soirs à la salle des fêtes de Druelle.

Si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez téléphoner au 06 49 81 06 17



# Historique

## DES ASSOCIATIONS

### Chasse : une entente pour réguler la population de sangliers

L'ancienne commune de Druelle comptait 2 sociétés de chasse : Druelle/Ampiac et Abbas/Le Pas.

Druelle/Ampiac est gérée par 2 co-présidents : Jean-Marie LAFON et Bernard LOUBIERE.

Abbas/Le Pas est présidée par Joël DELOUSTAL.

Depuis 1951 pour la première et 1988 pour la seconde, elles ont géré la gestion du gibier chacune de leur côté. Mais depuis quelques années, plusieurs éléments ont amené ces sociétés à réfléchir sur un rapprochement :

- La prolifération du gros gibier et particulièrement le sanglier a considérablement modifié les méthodes de chasse.
- L'évolution à la baisse du nombre de chasseurs et la moyenne d'âge de plus en plus élevée des membres des associations. Cette évolution est générale en France.
- L'augmentation des dégâts commis par les sangliers et l'attente de plus en plus pressante des agriculteurs face à ces nuisances.
- Enfin, l'évolution de la réglementation et la nécessité de traiter le gibier dans des locaux respectueux des normes sanitaires.

Après quelques années de réflexion, les deux associations ont décidé de mettre leurs territoires en commun avec un règlement spécifique pour la gestion du gros gibier. Cette entente a débuté lors de la saison 2017/2018. Elle est gérée par une gouvernance composée de 9 personnes et présidée par Joël DELOUSTAL.

« Nous étions démunis, c'était compliqué avant l'entente, précisent les responsables. Maintenant, nous sommes mieux à même de maîtriser et réguler la population de sangliers, qui semble se stabiliser, et nous répondons mieux à l'attente des agriculteurs. »

Les sangliers et les chevreuils abattus sont dépecés et découpés dans la maison de la chasse mise à disposition depuis 5 ans. Cet équipement répond aux normes sanitaires actuelles. Ces normes qui font obligation également de justifier d'une habilitation pour évaluer la viande et de faire analyser les langues des sangliers.

Ce gros gibier constitue une source de revenus pour les 2 associations. La viande est en effet proposée comme lots lors des 2 quines organisés annuellement. Elle est également servie au cours d'un repas offert aux propriétaires terriens et d'un repas « chasseurs » et enfin, les chasseurs se partagent le reste. Les traditionnels repas de la chasse ouverts à tous ont dû être

### LES CHIFFRES

**48 chasseurs à Druelle/Ampiac**

**24 chasseurs à Abbas/Le Pas**

**54 sangliers**

abattus la saison dernière.  
(contre 5 ou 6 par an. Il y a quelques années !)

**40 chevreuils**

abattus par an.  
(40 bracelets pour l'Entente)

**3 battues/semaine en moyenne**

entre le 15 août et fin février.

**3 meutes composées de 4 à 5 chiens**  
sur les sociétés et recours à une meute extérieure surtout pour le chevreuil.

abandonnés, faute de participants.

Et ces revenus permettent de financer l'autre partie de l'activité des chasseurs, à savoir la chasse au petit gibier, gérée séparément par les 2 sociétés. En effet, de multiples facteurs (maladies, mécanisation agricole, prédation, etc.) ont conduit à la quasi disparition du gibier sauvage. Il n'y a plus de lapins du tout, il n'y a pas un lièvre par chasseur... Il est devenu donc indispensable de pratiquer des lâchers de perdreaux et faisans entre autres. Les essais pour repeupler qui ont été tentés n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

À noter que cette raréfaction du petit gibier constitue aussi une cause de la diminution du nombre de chasseurs.

La sécurité dont on parle beaucoup actuellement fait partie des préoccupations principales des chasseurs locaux. Tout est mis en œuvre pour l'assurer. Des règles écrites ont été mises en place et des sanctions sont prévues en cas de non respect. Si bien qu'aucun accident n'a jamais été déploré.

Enfin, c'est bien connu, la convivialité fait partie intégrante de la vie des chasseurs. Et l'entente des 2 associations n'a pas modifié cette règle. Tout se passe au mieux entre les chasseurs de Druelle/Ampiac et Abbas/Le Pas !

# RÉTROSPECTIVE SUR Les animations du 2<sup>e</sup> semestre

## Fête du village de Druelle

Un week-end festif qui se nourrit des rencontres entre les habitants du bourg et ceux des quartiers environnants.



## Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie du centenaire pendant laquelle la lecture de quelques lettres de poilus a suscité beaucoup d'émotion !

## Gouter du CLAS

Un spectacle digne des plus beaux cabarets parisiens !!!



## Le premier des 4 concours de belote

organisés par le Comité des Fêtes d'Amplac



## Dictée studieuse à la salle de Druelle

## Lecture de contes à la bibliothèque



## Marché de producteurs

organisé par l'association « Un roman d'amour », une très belle soirée conviviale partagée par de nombreux participants.



## Grillée de châtaignes au Pas

Traditionnelle après-midi au village du Pas avec la grillée de châtaignes accompagnée de son cidre concocté sur place !



## Café littéraire

Comment associer la convivialité et la culture : Café littéraire à la bibliothèque



## Marché de Noël,

association Hugo, une opportunité pour faire les cadeaux à Balsac !



## Noël des Footeux :

### Solidarité et recueillement au Noël des Footeux

Dimanche 11 novembre à 11h11 : 500 gamins âgés de 7 à 14 ans réunis au stade du Bouldou ont respecté une émouvante minute de silence en souvenir de l'armistice de la première guerre mondiale.

Dans le cadre du Noël des Footeux, ils étaient venus avant tout pour offrir un jouet aux plus démunis et participer au tournoi de foot qui sert de support à la manifestation. Venus des clubs de Luc-Primaube, Le Monastère, Olemps, Rodez et bien sûr Druelle, ils ont profité pleinement de cette belle journée magnifiquement organisée par les bénévoles du Druelle Football Club.

# Culture et patrimoine

## Déblaiement du lavoir

Voici deux photos du lavoir après le travail de déblaiement effectué par l'équipe de l'hôpital de jour de Ste-Marie que nous tenons à remercier.

Le résultat est superbe. Maintenant il serait souhaitable de prolonger ce travail par la rénovation des murets en pierre. Un appel est lancé aux volontaires...



## Un été animé et constructif au Prieuré du Sauvage

### Travaux :

Après la réfection de la passerelle et la remontée de trois piliers du cloître en juin, c'est le sol de l'église qui a été aménagé. Au cours de la première quinzaine d'août, un groupe de 35 scouts de Versailles a dressé son camp au Prieuré encadré par cinq moniteurs et R. Teyssedre. Leur travail a consisté à aménager le sol des vestiges de l'église (140 m<sup>2</sup>) en le nivelant et en le recouvrant d'une couche de gravillons sur une toile géotextile, ce qui représente une vingtaine de tonnes de matériaux à mettre en œuvre manuellement.

### Animations :

L'ouverture au public des dimanches après-midi a connu un franc succès, 248 personnes sont venues visiter.

Les journées européennes du patrimoine des 15 et 16 septembre ont attiré 293 visiteurs qui ont pu s'imprégner de l'histoire du Prieuré, admirer l'exposition des maquettes de P. Douziech et déguster l'hypocras (ou hydromel). Ce même jour, le Rotary Club de Rodez a organisé une journée de détente avec animations.

Le concert du 23 septembre organisé par Musique d'Été avec J. Bernaert et S. Ruxandra Sarly a attiré 80 mélomanes.

Le 6 octobre des membres de l'association ont



réalisé quelques travaux, rejoints pour le repas de midi par un groupe du comité des fêtes du Pas qui avait participé à la préparation de la fête du 24 juin au Prieuré.

Le week-end des 19 et 20 octobre Fanny Gombert, chorégraphe, avait choisi le Prieuré pour tourner un film intitulé « Battage ». Ce film allie la danse contemporaine et la danse folklorique.

Courant 2018, douze rencontres (visites de groupes ou manifestations diverses) se sont déroulés au Prieuré, drainant avec les portes ouvertes des dimanches plus de 1100 personnes.

# En bref

## Nouveaux services sur notre commune

### KRIS SECRET'

Secrétaire Administrative, Assistante Commerciale, Assistante Humaine et Aides Ressources aux particuliers (dématérialisation)

### CONTACT :

Christelle CHAUSSADE  
E-mail : kris.secretutlook.fr  
Tél. 06 17 84 41 86

### YOGA et FLY YOGA

STUDIO HATHA YOGA BY CEVES (relaxation, méditation, Yoga thérapeutique, cocooning, ...)

### CONTACT :

Le Bouldou  
Tél. 06 02 72 53 58  
Facebook : hatayogabyceves

## Ouverture d'un club de karaté

### Club de karaté

(Affilié à la Fédération Française de Karaté)

Les cours auront lieu les mercredis au complexe sportif des Sources.

1<sup>er</sup> cours le mercredi 9 janvier 2019 :

- enfants de 17h à 18h
- adultes-ados de 18h à 19h

Deux cours d'essai gratuits (certificat médical obligatoire).

Inscriptions sur place :

80 € pour les adultes et 65 € pour les enfants.

### CONTACTS :

Roland 06 76 59 94 98  
Jean-Yves 06 74 35 33 66

## Un moyen écologique de lutte contre la chenille processionnaire du pin : les nichoirs à mésanges !

Pour compléter et accroître la réussite de votre lutte alternative par collier éco-piège et piège de phéromones, il est utile de sédentariser les mésanges sur les lieux d'infestation.

Pour ceci il faut prévoir d'installer des nichoirs :

- soit vous les trouvez dans le commerce autour de 20 € en kit.
- soit vous le fabriquez vous-même (avec vos enfants), en respectant une dimension pour le trou d'accès de 28 à 33 mm maximum !

Il est préférable d'installer votre nichoir en début d'hiver, ainsi les oiseaux vont le repérer et pourront l'occuper dès le printemps.

Les mésanges sont des oiseaux qui consomment énormément de chenilles de différentes sortes, notamment processionnaires et les chenilles de la pyrale du buis.

Il faut savoir qu'un couple de mésanges en période de nidification peut manger jusqu'à 500 insectes par jour pour alimenter les oisillons de la couvée!



## Info TNT

Dans la nuit du 28 au 29 janvier 2019, les fréquences de la TNT changent. Les personnes recevant la télévision par une antenne râteau, devront donc procéder à une recherche automatique des chaînes afin d'en récupérer l'intégralité.

# En bref

## ALERTE ! Frelons asiatiques

Avec l'Aquitaine, nous sommes dans la région la plus touchée, mais aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant d'année en année jusqu'en Belgique et Hollande.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et **individuellement** contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

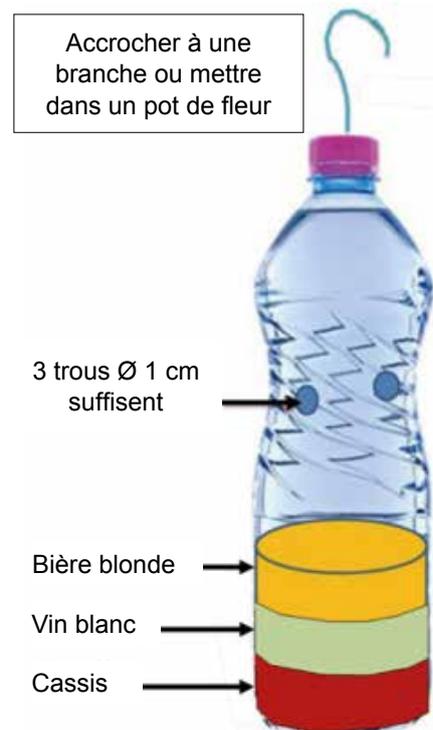
Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids :

1 reine = 2 000 à 3 000 individus

Pour fabriquer des pièges, récupérez des bouteilles d'eau minérale en plastique, percez de deux à trois trous de 1 cm de diamètre sur les côtés, puis versez à l'intérieur 10 cm d'un mélange composé de :

- 1/3 de bière blonde (ou brune)
- 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- 1/3 de sirop de cassis (ou grenadine)

Il suffit d'installer ces pièges à partir de la fin-février, de changer le mélange de temps en temps et surtout de brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, remis hors de la mixture ils pourraient se réveiller et repartir.



## Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an.

Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

### En savoir plus :

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)